Ifremer
Système d'Informations Halieutiques

FLOTTILLE

Synthèse des flottilles de pêche

Façade Méditerranée

Flottille des Métiers de l'hameçon

2020

Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur une photographie de la flotte de pêche au 31/12/2020 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2020 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les quartiers maritimes de la façade Méditerranée à cette date.
L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DPMA) ;
- les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DPMA) ;
- les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DPMA) ;
- les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DPMA) ;
- les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués.
  Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DPMA).

NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur. Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Méditerranée.
NB2 : Seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse. Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :
http://www.ifremer.fr/sih - Rubrique "Publication"
Contact du Système d'Informations Halieutiques :
harmonie@ifremer.fr

© Ifremer, Janvier 2022 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Chiffres clés de la flottille en 2020

Caractéristiques techniques cumulées

51
navires inscrits au FPC

6 840
kW de puissance totale

332
U.M.S. de Jauge totale

79
marins*

* Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.

Pourcentage par rapport à l'ensemble des navires

	Nombre de navires	Puissance totale (kW)	Jauge totale (U.M.S.)	Nombre de marins *
Poids sur l'ensemble des navires de la même façade, toutes flottilles confondues	4%	5%	2%	4%

Répartition des navires par catégorie de longueur

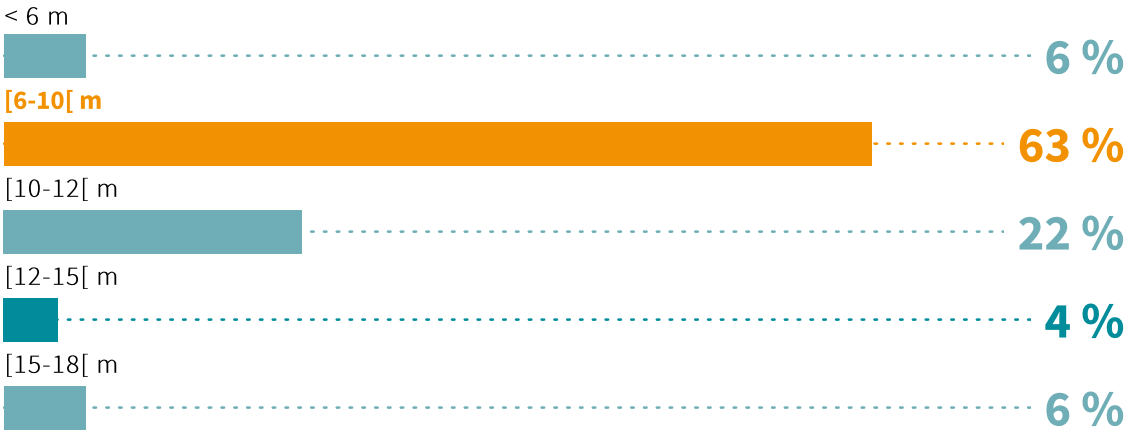

© Ifremer, Janvier 2022 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Caractéristiques techniques du navire moyen

1,5 personnes à bord

134 kW

9,3 m de longueur

7 U.M.S. de jauge

31 ans

Age des navires

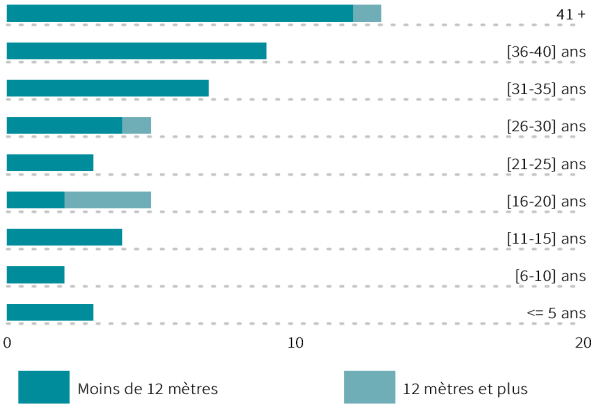

Age des armateurs

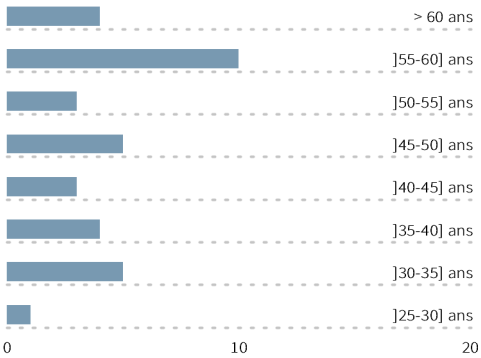

(71% du total des armateurs)

Evolution du nombre de navires de 2000 à 2020 par catégorie de longueur

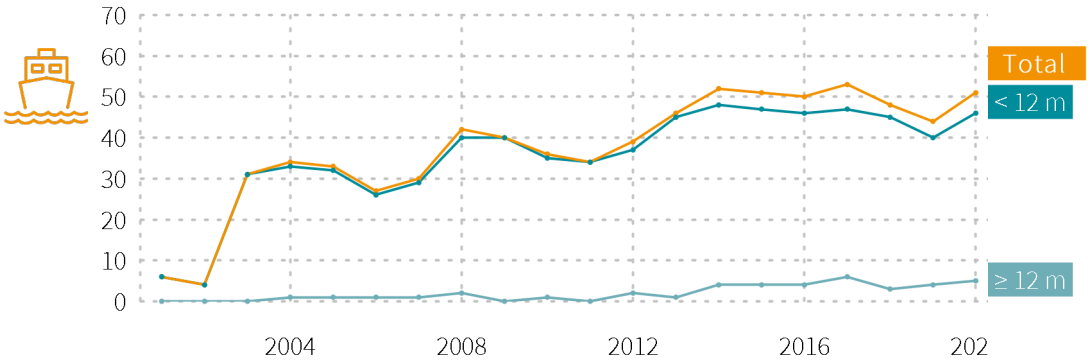

© Ifremer, Janvier 2022 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Activité des navires de la flottille

Chiffres clés par rayon d'action des navires

Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75 %) sont qualifiés de **« Côtiers »**.

Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75 %) sont qualifiés de **« Large »**.

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75 % de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de **« Mixte »**.

En Méditerranée, l'activité de pêche côtière peut se faire en étang et/ou en mer plus ou moins proche de la côte. Les navires exerçant majoritairement leur activité dans ces zones (plus de 75 %) sont qualifiés de **« Étang et <3milles »**.

NOMBRE DE NAVIRES

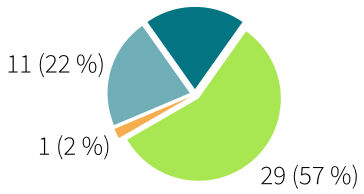

NOMBRE DE MARINS

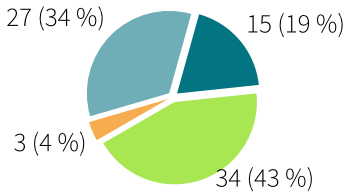

PUISSANCE TOTALE (KW)

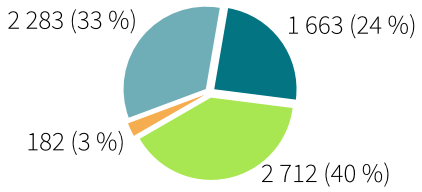

Etang et < 3 milles | Côtier | Mixte | Large

© Ifremer, Janvier 2022 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

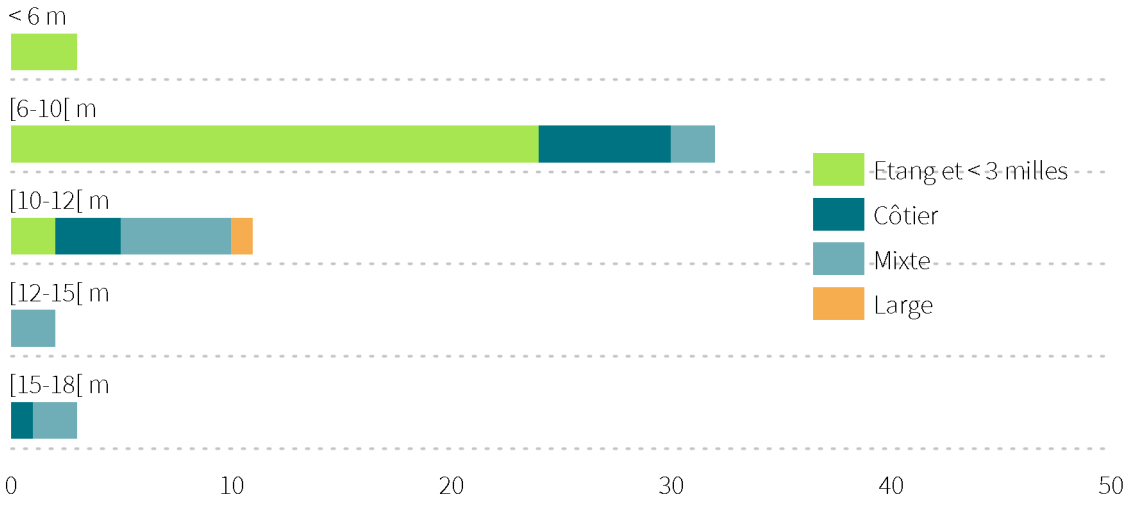

Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.

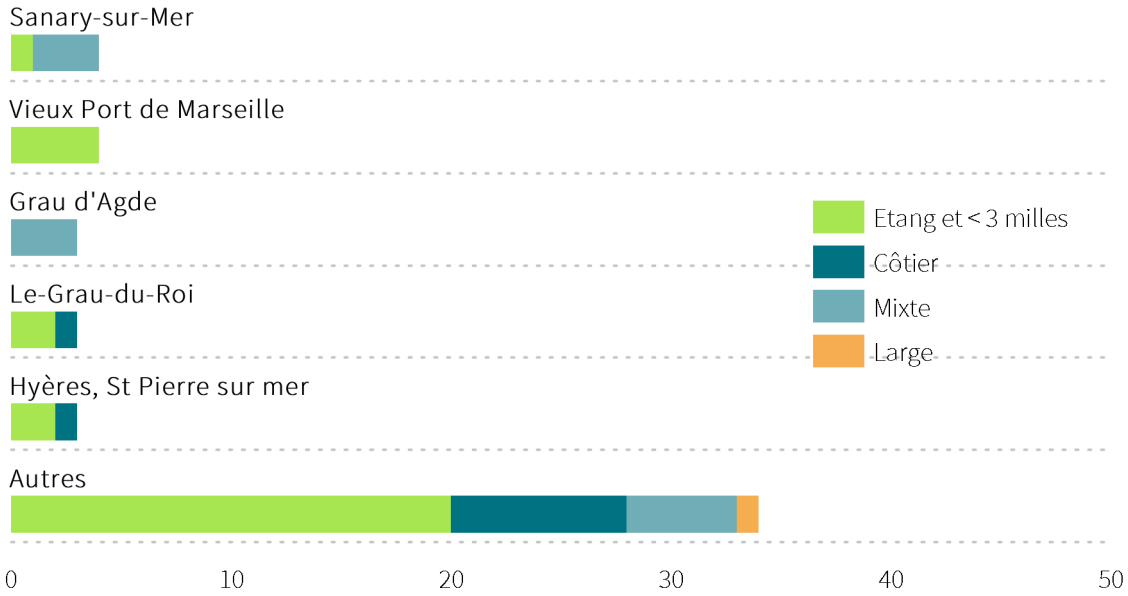

© Ifremer, Janvier 2022 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

1,1

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISES PAR NAVIRE

POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT LES PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE

100

Métiers de l'hameçon

Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Métiers de l'hameçon	20	21	18	27	32	35	40	43	43	33	24	21
Casiers et pièges	2	1	1	1	2	2	2	3	3	3	3	2
Pêche de rivage				1	1							

de 0 à 8 navires | de 9 à 16 navires | de 17 à 25 navires | de 26 à 33 navires | de 34 à 43 navires

© Ifremer, Janvier 2022 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

1,5

NOMBRE MOYEN DE METIERS PRATIQUES PAR NAVIRE

Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Palangres de fond à poissons démersaux et benthiques	15	15	13	15	19	22	22	21	22	17	16	14
Palangres dérivantes à espadon	1	1	1	4	8	7	10	9	8	8	6	3
Palangres dérivantes à thonidés			1	4	4	5	9	9	8	4	3	1
Palangres de fond à dorade royale	4	5	1	1	1	3	3	3	4	4	3	4
Lignes à main à thonidés				1	2	1	3	6	7	3	1	1
Lignes à main à poissons démersaux et benthiques	2	1	1	2	2	2	2	2	2	1		
Casiers à poulpes	1	1	1	1	1	1			2	1	1	1
Lignes à main à céphalopodes	2	3	3						1			2
Casiers à poissons démersaux et benthiques	1				1	1		1	1	2	2	1
Casiers à nasse ceinturée	1	1	1	1	1	1	1		1	1		

de 0 à 3 navires | de 4 à 8 navires | de 9 à 12 navires | de 13 à 17 navires | de 18 à 22 navires

Les périodes d'inactivité

44

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

235

mois d'inactivité totale pour le lieu

5,3

mois d'inactivité en moyenne par navire

© Ifremer, Janvier 2022 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Les zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". En Méditerranée, les zones sont de taille variable et d'autant plus réduites qu'elles sont côtières. Il peut en résulter une lecture surestimant la réalité de l'activité dans les zones plus au large, relativement aux zones côtières. Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.

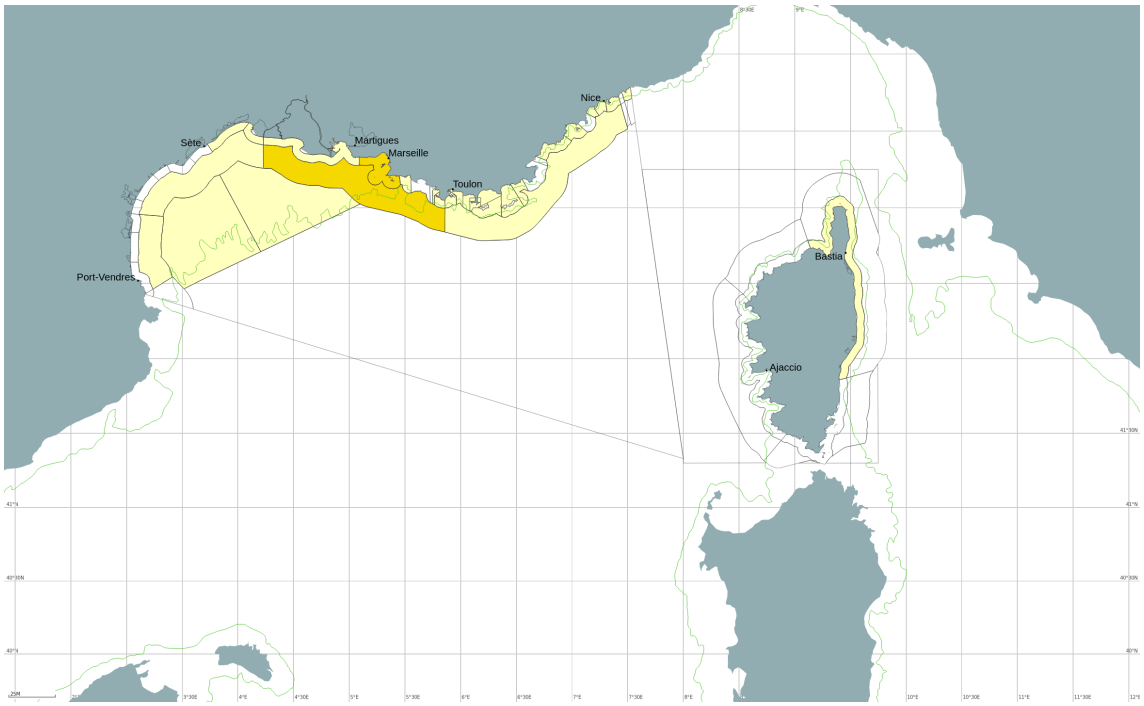

Activité en nombre de mois-navires

0-50	50-100	100-200	200-300	300-400
400-500	500-600	600-700	700-1000	>= 1000

Secteurs statistiques Méditerrannée

200m

© Ifremer, Janvier 2022 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Les sous-flottilles

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

Répartition des navires par sous-flottille

Caractéristiques techniques des navires par sous-flottille

Sous-flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Métiers de l'hameçon <3 milles	7,7	94	1,2
Métiers de l'hameçon >3 milles	11,3	188	2,0

© Ifremer, Janvier 2022 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Répartition des navires par région et par sous-flottille

Métiers de l'hameçon <3 milles

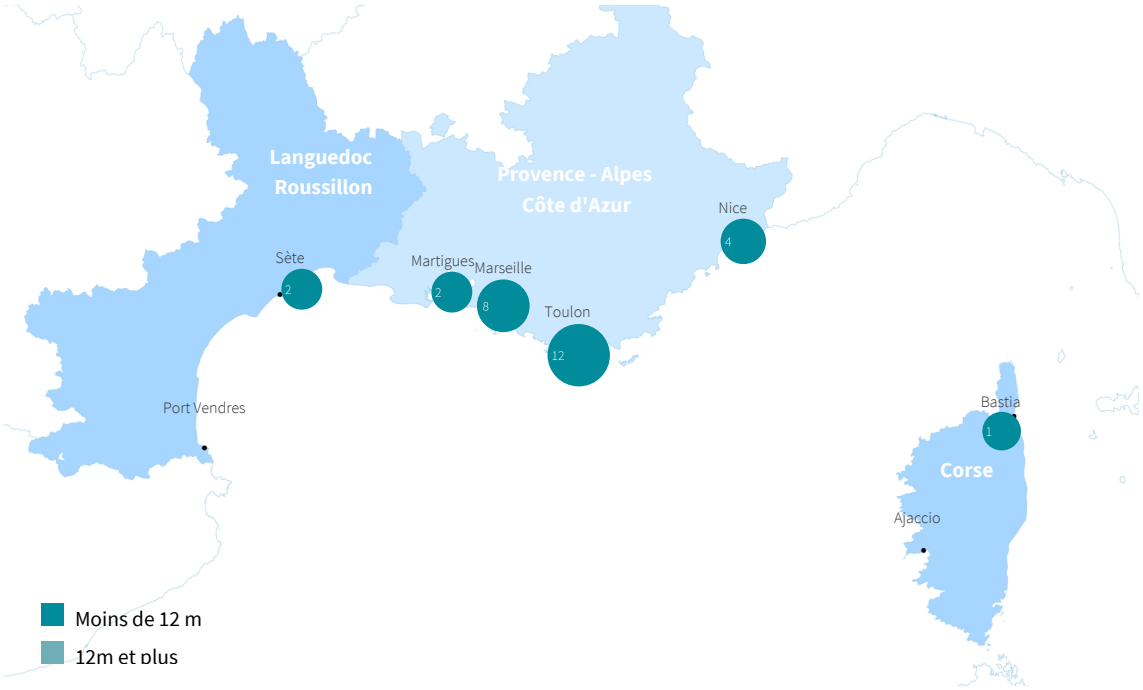

Métiers de l'hameçon >3 milles

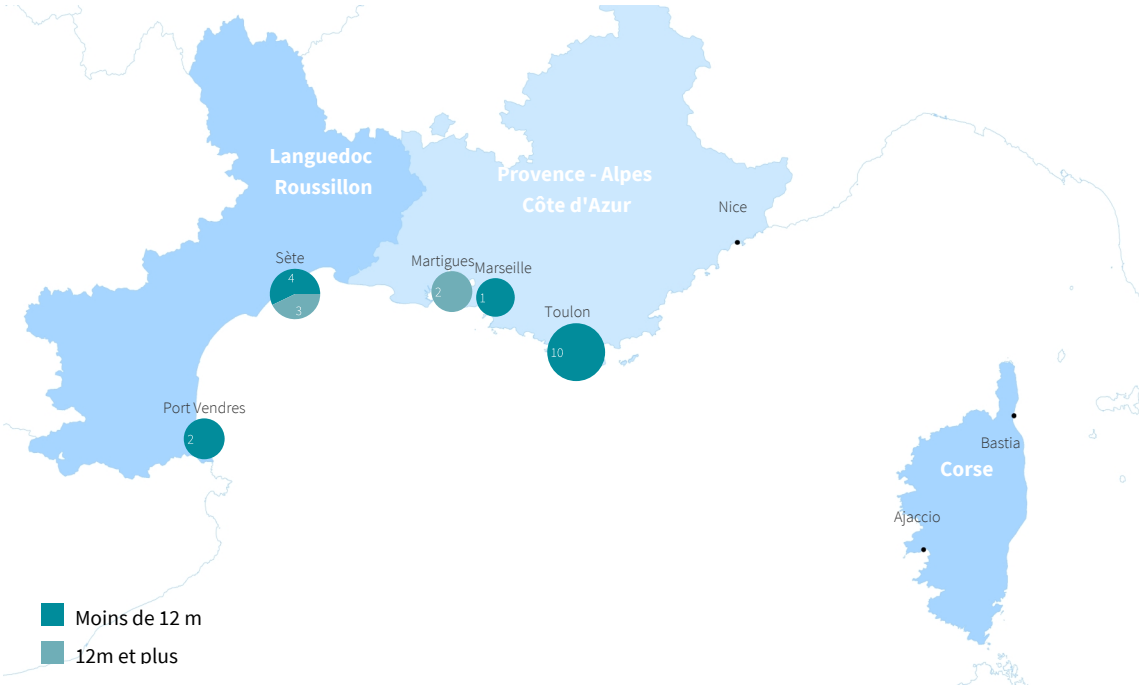

© Ifremer, Janvier 2022 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Production de la flottille

Confrontation des différentes sources de données

Le tableau ci-dessous permet de comparer la présence des navires dans les différentes sources de données disponibles :

- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources. Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires							Nombre de navires * mois							
	Activité	Flux déclaratif		Ventes		Sacrois		Activité	Flux déclaratif		Ventes		Sacrois		
< 6 m	3	3	100 %	1	33 %	3	100 %	20	22	110 %	11	55 %	22	110 %	
[6-10[m	32	27	84 %	8	25 %	28	88 %	231	202	87 %	31	13 %	211	91 %	
[10-12[m	11	11	100 %	7	64 %	11	100 %	88	75	85 %	41	47 %	80	91 %	
[12-15[m	2	2	100 %	2	100 %	2	100 %	14	14	100 %	8	57 %	14	100 %	
[15-18[m	3	3	100 %	2	67 %	3	100 %	17	19	112 %	6	35 %	19	112 %	
Total	51	46	90 %	20	39 %	47	92 %	370	332	90 %	97	26 %	346	94 %	
< 10 m	35	30	86 %	9	26 %	31	89 %	251	224	89 %	42	17 %	233	93 %	
>= 10 m	16	16	100 %	11	69 %	16	100 %	119	108	91 %	55	46 %	113	95 %	

© Ifremer, Janvier 2022 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement

Production des 15 espèces principales en valeur

Trois sources issues de la DPMA permettent d'estimer la production des navires de pêche :

- La source **« Flux déclaratif »** correspond aux déclarations de captures et d'effort des pêcheurs professionnels, dans les journaux de bord (navires de 10 mètres et plus) papiers et électroniques, ou les fiches de pêche (navires de moins de 10 mètres) ;
- La source **« Ventes »**, essentiellement constituée des ventes en criée ;
- La source **« Sacrois »** correspond aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DPMA et réalisation technique : Ifremer).

Espèce	Valeur (k€)		Tonnage (T)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Thon rouge	1 507	(62 %)	122	(53 %)	12,39
Espadon	236	(10 %)	23	(10 %)	10,42
Dorade rose	109	(5 %)	9	(4 %)	11,76
Dorade royale	92	(4 %)	6	(2 %)	16,71
Sars	74	(3 %)	7	(3 %)	10,69
Bars	73	(3 %)	4	(2 %)	20,10
Pieuvres, poulpes	60	(2 %)	8	(3 %)	7,55
Pagre rouge	35	(1 %)	3	(1 %)	11,16
Germon	25	(1 %)	7	(3 %)	3,50
Oursins	25	(1 %)	2	(1 %)	13,00
Dentés	24	(1 %)	1	(1 %)	16,56
Nasse-ceinture	19	(1 %)	4	(2 %)	5,09
Sardine commune	14	(1 %)	9	(4 %)	1,58
Seiches	13	(1 %)	1	(1 %)	9,58
Centrolophe noir	13	(1 %)	2	(1 %)	6,50
Autres espèces	103	(4 %)	22	(10 %)	4,69
Total (toutes espèces confondues)	2 421	(100 %)	229	(100 %)	10,57

Cofinancements

Ifremer
MINISTÈRE DE LA MER
Liberté Égalité Fraternité
UNION EUROPÉENNE

© Ifremer, Janvier 2022 - Ces données agrégées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement